

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du 30 mars 2018

N° 3

XXXXXXXXXX

TITULAIRES
Mr PERDRIAUD

1er Collège
UNSA

SUPPLEANTS

1er Collège

TITULAIRES
Mr PRIEUR
Mme BINET
Mme LE PENNUEN
Mr PEREIRA
Mme DAHYOT

2ème Collège
CFDT
CFDT
CGT
UNSA
CFE-CGC

SUPPLEANTS
Mr MEERSCHOUT
Mme BOURDILLEL

2ème Collège
CGT
CFE-CGC

TITULAIRES
Mr MARCHAND

3ème Collège
CFE-CGC

SUPP LEANTS
Mr FELIERS

3ème Collège
CFE-CGC

LES REPRESENTANTS SYNDICAUX :

Mr CHEVIET	Représentant Syndical	CFE-CGC
Mr LE ROUSSEAU	Représentant Syndical	CGT
Mr ZOUAOUI	Représentant Syndical	CFDT

ABSENTS EXCUSES :

TITULAIRES
/

1^{er} Collège
/

SUPPLEANTS
/

1^{er} Collège
/

TITULAIRES
/

2^{ème} Collège
/

SUPPLEANTS
Mr GOURIER

2^{ème} Collège
UNSA

TITULAIRES
/

3^{ème} Collège
/

SUPPLEANTS
/

3^{ème} Collège
/

LES REPRESENTANTS SYNDICAUX :

Mr NADEAUD	Représentant Syndical	UNSA
------------	-----------------------	------

7 votants

Monsieur Cyril NADEAUD absent est remplacé par Monsieur Mohammed DZRI.

- A. PEREIRA : J'aurai 2 points complémentaires à apporter à l'ordre du jour
 - ⇒ Un don exceptionnel
 - ⇒ Un autre point du à l'absence de Monsieur GOURIER, suite à son problème de santé, afin d'envisager son potentiel remplacement sur certains postes.
- *Le Président : S'agissant du remplacement éventuel de M GOURIER, le Comité serait ravi de connaître la position de l'intéressé avant de prendre une décision.*
- A. PEREIRA : Bien entendu que cela se fera avec son accord.

1 – Approbation du PV de la réunion du 28 février 2018

- A. PEREIRA : Qui valide le PV de réunion du 28 février 2018
 - ⇒ Pour : 7sous réserve des modifications qui y seront apportées.

2 – Point sur l'emploi

2.1 – Situation de l'emploi, centre par centre, en précisant la nature des départs et des embauches.

2.2 – Point sur les postes à pourvoir, secteur par secteur.

2.3 – Nature précise sur les contrats CDD, ainsi que des contrats intérim.

2.1 – Situation de l'emploi, centre par centre, en précisant la nature des départs et des embauches.

- A. PEREIRA : Nous n'avons pas eu la page avec le condensé.
- V. AMIANT : Je viens de vous l'envoyer par mail.
Au 28 février, nous étions 921 salariés sur la région CENTRE OUEST :
 - **Centre Opérationnel Loire Atlantique – DLA** : 105 personnes à fin février : effectif constant.
Pas de mouvement.

CDD à fin février : pas de CDD.
 - **Centre Opérationnel Côtes d'Armor, Ile & Vilaine - DZISZ** : 83 personnes à fin février, soit plus 1 personne.

Plus 1 CDI.

CDD à fin février : 1 pour surcroît.

- **Centre Opérationnel Vendée, Maine & Loire - DZIVK** : 104 personnes à fin février, soit moins 1 personne
1 transfert vers DLS

CDD à fin février : 1 pour remplacement et 2 pour surcroît.

- **Centre Opérationnel Finistère – Morbihan - DZIVS** : 60 personnes à fin février, soit plus 2 personnes.
Plus 1 CDI, plus 1 CDD.

CDD à fin février : 2 pour surcroît.

- **Centre Opérationnel Loiret - DVA** : 75 personnes à fin février, soit plus 1 personne
Plus 1 CDI.

CDD à fin février : pas de CDD.

- **Centre Opérationnel Eure & Loire - DZIWA** : 55 personnes à fin février, soit plus 2 personnes.
Plus 2 CDI.
1 transformation contrat de professionnalisation en CDD.

CDD à fin février : 2 pour surcroît.

- **Centre Opérationnel Indre, Cher - DZIWI** : 40 personnes à fin février, soit moins 1 personne.
Moins 1 démission.

CDD à fin février : 1 pour surcroît.

- **Centre Opérationnel Indre & Loire, Loir & Cher – DTJ** : 112 personnes à fin février, soit moins 1 personne.
Plus 1 CDD, moins 2 démissions.

CDD à fin février : 4 pour remplacement.

- **Centre Opérationnel Sarthe Mayenne - DZIPV** : 66 personnes à fin février ; effectif constant.
Pas de mouvement.

CDD à fin février : 1 pour surcroît.

- **NUCLEAIRE - DZIYP** : 2 personnes à fin février, plus 2 personnes
2 transferts de DLS.
- **Direction Régionale - DLS** : 219 personnes à fin février, soit plus 1 personne.
Plus 1 CDI, plus 2 stagiaires conventionnés, plus 1 transfert de DZIVK, moins 1 fin de CDD.

2 transferts vers DNIYP.

CDD à fin février : 2 pour surcroît et 2 pour remplacement.

- M. ZOUAOUI : Concernant les appellations, quand vont-elles corrélées entre avant et après ?
- *Le Président : Sauf erreur, nous vous avons communiqué la table de ces nouveaux libellés ?*
- M. ZOUAOUI : On a eu un papier en annexe sur le dernier PV.
- A. PEREIRA : Mais nous n'avons pas les nouvelles appellations correspondantes.
- V. AMIANT : Il faudrait que l'on redonne les appellations.
- *Le Président : Il serait en effet plus lisible d'associer les libellés des Centres à leur codification.*

2.2 – Point sur les postes à pourvoir, secteur par secteur.

POSTES OUVERTS AU 29 03 2018

CDI

	CENTRES	POSTE	Total	TOTAL
PAP	LOIRE ATLANTIQUE	Technicien d'exploitation	1	1
	UE 37 -41	Technicien de Maintenance	1	5
		Technicien d'exploitation	2	
		Responsable de Site	1	
		REX	1	
	LOIRET	Assistante d'exploitation	1	7
		Frigoriste	1	
		Technicien de Maintenance	1	
		Technicien d'exploitation	2	
		Technicien de quart	1	
	UE 22-35	Technicien de Quart CHRO	1	
	UE 49-85	Chef de quart	1	1
Technicien d'exploitation		1	2	
UE 29-56	Assistante d'exploitation	1	26	
	Technicien de Maintenance	3		
	Technicien d'exploitation	2		
	Technicien de quart	7		
	Chargé de Travaux	1		
	Responsable de Site	3		
	Ordonnanceur-Préparateur	1		
	Responsable QSSE	1		
	Adjoint responsable d'exploitation	1		
	Technicien de conduite	6		
DIRECTION ET SUPPORT UO	Chargé de Clientèle	1	4	
	Spécialiste technique	1		
	DTGP	1		
	Logisticien qualitatif	1		
NUCLEAIRE	Frigoriste	2	10	
	MOP	1		
	Technicien référent CTF	1		
	Technicien de maintenance CTF	1		
	Technicien Travaux	1		
	Régleur Aéraulique Belleville	1		
Technicien Ventilation	3			
ACTIVITES OPERATIONNELLES REGION	Chargé de Mission	1	6	
	Ordonnanceur-Analyste	2		
	Auditeur Tuteur	1		
	Attaché Technique Méthodes	1		
	Démarreur d'Affaires	1		
Total PAP				62

- C. BINET : Cela consiste en quoi un « démarreur d'affaires » ?
- *Le Président : La prise en charge des affaires nouvelles requiert de mobiliser des moyens spécifiques, dédiés à ce type d'opérations, libérant du même coup du temps au management.*
- M. ZOUAOUI : Et un « spécialiste technique » ?
- *Le Président : Le spécialiste technique est intégré à la cellule « DEFI ».*
- A. PEREIRA : Sur DVA, l'assistante d'exploitation : c'est pour le remplacement de Madame BARBERON ? qui part à la retraite. La personne qui est sur le poste aujourd'hui est-elle déjà validée ?
- V. AMIANT : Non, pas tant que le contrat n'est pas signé.
- B. PRIEUR : On s'aperçoit qu'il y a la majorité des recrutements dans le nucléaire. Sur les autres postes, il y a eu peu d'évolutions le mois dernier.
- *Le Président : Depuis le début de l'année, 51 postes ont été pourvus. De mémoire nous n'avons jamais autant recruté en si peu de temps. En rythme de croisière nous recrutons entre 80 et 100 personnes par an. Des renforts sont d'ailleurs prévus à la DRH.*

Dans les faits nous avons deux dossiers majeurs. Le premier vous l'avez cité concerne 3 Cnpe ; Le second concerne l'Esid, donc la base navale de Brest.

Sur ces différents marchés, les délais de recrutement sont très courts, donc les équipes de la RH sont spécialement mobilisées pour identifier et fournir les compétences requises.

- B. PRIEUR : Si on veut avoir le profil des postes, plus en détails, on les retrouve où ?
- *Le Président : Sur Job Panorama, vous trouverez le descriptif des emplois repères. Nous n'avons pas de système de description des postes. Il serait parfaitement inopérant car non maintenable. En clair, quand j'embauche un comptable à Tours, je ne décris pas le poste de Tours, je décris l'emploi repère de comptable, et celui-ci est le même à Lyon ou à Lille, même si de poste à poste il peut exister des ajustements.*
- B. PRIEUR : On nous a demandé d'être aussi en réseau si on connaissait des personnes c'est pour cela que j'ai besoin de savoir.
- *Le Président : Job panorama décrit l'essentiel des emplois que nous retrouvons dans nos organisations.*

2.3 – Nature précise sur les contrats CDD, ainsi que des contrats intérim.

- V. AMIANT :

CENTRES	REPLACEMENTS	SURCROITS
Loire Atlantique	4	2
Cotes d’Armor – Ille & Vilaine		1
Vendée, Maine & Loire	1	2
Finistère, Morbihan	1	
Région		1
Indre & Loire, Loir & Cher	2	2
Loiret		1
Indre et Cher		1
Sarthe Mayenne		2
TOTAL	8	12

3 – Restitution de l’enquête « MY EDF »

Présentation en séance.

- M. ZOUAOUI : Les sondages, on leur fait dire un peu ce que l’on veut !
- V. AMIANT : L’enquête My EDF a été également réalisée en 2016 et il y a une certaine cohérence sur les résultats des deux années.
- H. PERDRIAUD : Les IRP sont déconnectés de la réalité. Tout va bien !
- *Le Président : Si tout ne va pas bien, tout ne va pas mal non plus. Vous venez de voir que 28 % des salariés ont confiance dans la stratégie du Groupe EDF. On ne peut pas dire que cela soit un score qui nous satisfasse. Sur la Région, nos résultats sont en retrait par rapport à 2016. Nous avons eu 20% de répondants en plus, essentiellement des techniciens et des compagnons de Climatelec. L’indice de confiance baisse de 4 points, alors que nos succès commerciaux n’ont jamais été aussi importants. Nous sommes donc sur une perception qu’il faut entendre, sans céder à la facilité d’un discours démagogique.*
- B. PRIEUR : On a demandé aux techniciens de prendre le temps de participer à cette enquête parce que c’était important. C’était aussi les relais au niveau national. Il y a des choses que l’on dit et qui sont confirmées dans l’enquête. C’était important qu’il y ait plus de participation du technique. Cela permet d’appuyer ce que l’on dit, mais c’était important qu’il y ait une vraie participation des gens du terrain.
- M. DZIRI : Comment fidéliser les collaborateurs ? Je pense que la procédure, dès le début, n’est pas bonne. Il y a du forçage.

- *Le Président : Quand on est payé par une société, c'est aussi un devoir de s'exprimer et prendre 10 ou 20 minutes sur son temps de travail pour répondre à une enquête, cela n'a jamais tué personne.
Cet outil permet de prendre des décisions, alors prenons les bonnes à partir de données réellement exploitables.*
- A. PEREIRA : Je veux bien suivre la stratégie, le chemin que nous donne aujourd'hui EDF, mais comment voulez-vous qu'un salarié de DALKIA puisse adhérer sachant que nous n'avons pas l'impression d'être intégrés à EDF ? C'est ce que nous remontent les collègues alors que l'on nous demande de donner un avis sur la politique EDF sachant que l'on n'est pas intégré à EDF.
- *Le Président : C'est pour ça qu'il y a de la pédagogie à faire. Nous sommes bel et bien intégrés à EDF, mais intégrés ne veut pas dire au même statut. Je rappelle que c'est tout de même notre actionnaire qui finance nos projets.*
- H. PERDRIAUD : Le ressenti sur le terrain, c'est qu'EDF a racheté DALKIA afin de découper l'entreprise pour la revendre...
- *Le Président : Qu'est-ce qui vous permet de dire cela ?*
- H. PERDRIAUD : Je vous dis le ressenti sur le terrain.
- *Le Président : Ceci est absurde. L'actionnaire majoritaire d'EDF, c'est l'Etat Français, pas un fond de pension d'outre-manche. La transition énergétique est une préoccupation au cœur de la stratégie d'EDF. Nos projets industriels sont des projets de durée, et notre actionnaire, un partenaire qui inscrit également le temps dans sa vision de l'avenir : Cap 2030.*
- M. DZIRI : Il y a un vrai problème de communication avec les techniciens. Le Mans et Angers, ce n'est pas du tout le même niveau de communication. Il y a un vrai travail à faire. La communication, ce n'est pas que le technicien.
- *Le Président : Nous avons communiqué par le menu sur ces sujets au moins à chaque réunion de rentrée. Pour communiquer il faut être deux : un émetteur et un récepteur. Peut-être faut-il améliorer l'émission, mais peut-être faut-il aussi que les récepteurs finissent par comprendre que ces sujets les concernent au premier chef.*
- B. PRIEUR : On a fait remonter plusieurs fois ce sujet-là, EDF et DALKIA. On a le sentiment que l'on s'applique des règles de concurrence, etc. et en plus, ce que l'on devrait faire, et d'un autre côté, il y a SUEZ, et nous, on s'applique des règles. Ils ont plus de 3 millions de m² de bâtiments et quand on s'approche des portes, on ne peut plus rentrer.
- *Le Président : EDF doit respecter les règles de la libre concurrence. Ils n'ont pas le choix. Nous devons être un partenaire choisi, parce que nous sommes les meilleurs, et en l'occurrence meilleurs que nos concurrents.*

- B. PRIEUR : Nous, cela nous pénalise. C'est ultra dévastateur quand ils voient les voitures, tous nos concurrents au quotidien.
- *Le Président : Nous ne pourrions pas non plus faire tous les métiers.*
- A. PEREIRA : Pour revenir au sujet de base de l'enquête EDF, n'aurait-elle pas été mieux perçue si elle avait été intitulée « MY DALKIA » ? Cela aurait peut-être impacté plus de monde.
- *Le Président : Le propos de départ est de renforcer l'ancrage de Dalkia au Groupe EDF.*
- A. PEREIRA : Aujourd'hui, les collègues ne se sentent pas intégrés au groupe EDF. Leur demander de donner leurs avis sur l'enquête « My EDF » Ils ont plus une vision DALKIA qu'EDF.
- *Le Président : En nombre, l'essentiel des questions concernent Dalkia et nos Régions.*
- A. PEREIRA : Comme les salariés de DALKIA ne se sentent pas intégrés EDF, quand ils voient ça, ils ne voient pas que cela concerne DALKIA.
- *Le Président : Vous devez être capables de faire cette pédagogie. Nous sommes un Groupe, et chaque composante y a sa place. L'isolement n'a jamais été une réponse.*
- A. PEREIRA : Est-ce que l'on pourrait avoir ce document ?
- *Le Président : Comme chaque année nous présentons cette vidéo, mais nous n'avons pas de supports complémentaires à vous fournir.*
- S. MEERSCHOUT : On voit bien les chiffres apparaître à l'instant T, mais cela défile trop vite, on n'a pas le temps de les analyser.
- *Le Président : Nous ne disposons pas de cette présentation dans un autre format que vidéo.*
- B. PRIEUR : Est-ce que l'on peut avoir accès aux 108 questions ?
- *Le Président : Tel n'est pas la logique. Ipsos exploite les résultats et nous en fournit une synthèse.*

4 – Compte rendu de la commission d'intéressement

- V. AMIANT : Présentation rapide par slide en séance.
Lors de la commission intéressement, nous avons annoncé un montant de 750 € en moyenne, par salarié, pour 100 points réalisés, mais le montant a été revu à la hausse à la suite du nombre de points récoltés
- C. MARCHAND : La moyenne, c'est 88,6 points, donc cela fait 886 € bruts.

- C. DAHYOT : J'ai vu la même chose que l'année dernière. Ce sont les mêmes secteurs qui sont à 75 points, les secteurs travaux.
- *Le Président : Parce que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les critères secteur doivent être pilotés, ils ne sont pas optionnels, surtout quand le secteur travaux, est en fait constitué d'une ou deux personnes.*
- C. DAHYOT : Est-ce qu'il n'y a pas à revoir quelque chose ?
- *Le Président : Je ne le pense pas, sauf à leur faire prendre conscience qu'ils sont les premiers acteurs du montant de leur intéressement.*
- C. DAHYOT : C'est pratiquement tous les secteurs travaux qui ont 75.
- M. ZOUAOUI : J'en connais un, le gars est tout seul. Il n'y arrive pas.
- *Le Président : Les critères sont parfaitement challengeables.*
- B. PRIEUR : Sur le critère 17, je pense que les techniciens n'ont pas la maîtrise. Je vais aller voir Jean-Luc ROLANT. On pensait que l'on avait cadré suffisamment ce critère, mais je vais aller le voir.
- *Le Président : L'accord permet de prendre en compte des événements véritablement exceptionnels, mais ceux-ci doivent être démontrés.*

5 – Information concernant des changements d'affectation des bureaux de Saint-Herblain

- V. AMIANT : Vous avez eu la note.
- A. PEREIRA : Sur ce document on y parle d'un plan, or il n'est pas joint.
- V. AMIANT : La salle de réunion est en fait cloisonnée pour faire 2 bureaux.

6 – Rapport égalité

- *Le Président : Ce rapport est consolidé dans le cadre de la commission nationale créée à cet effet. Celle-ci ne s'étant pas encore réunie, ces données ne sont pas encore partageables.*
- A. PEREIRA : Une partie vient aussi de la commission hommes / femmes.
- V. AMIANT : On réunira cette commission quand les éléments nous auront été transmis.

7 – Retour sur la nouvelle organisation sur le site d'IPSEN à DREUX

- V. AMIANT : La mise en place s'est faite en début d'année. Suite aux demandes formulées par le client, une traçabilité a été mise en place générant une nouvelle organisation afin de répondre à ces exigences.

Janvier 2017 : 373 demandes

Janvier 2018 : 392 demandes

Février 2017 : 230 demandes

Février 2018 : 308 demandes.

Les techniciens ont répondu aux demandes.

Globalement, les demandes formulées ont été prises en compte et réalisées. Il n'y a pas de dérive malgré une personne qui a été en maladie 15 jours.

Monsieur PEREIRA a pu le constater puisque vous êtes allé sur le site.

- A. PEREIRA : Nous sommes allés rencontrer nos collègues sur le site. Il y a eu des contrariétés qui ont perturbé le fonctionnement. L'arrêt maladie d'un technicien pendant 5/6 semaines. Puis un autre qui avait beaucoup d'heures à récupérer et se retrouve un mois absent. Cela fausse toutes les données au retour du fonctionnement. Aujourd'hui, le constat positif est de voir au moins le responsable du site et être un peu plus détendu.
- V. AMIANT : Et par rapport aux réponses client, il n'y a pas eu de retard.
- A. PEREIRA : Le client a profité de ce qui a été mis en place sur le site en jouant le jeu dans l'autre sens. Il a augmenté le nombre d'interventions. On va se retrouver, j'espère que non, mais j'ai un doute, dans la même situation qu'auparavant.
- V. AMIANT : Toutes ses demandes ont bien été réalisées.
- A. PEREIRA : Je veux bien. Nos collègues essaient de répondre au mieux pour satisfaire le client. Le but était d'éviter de les charger et qu'ils aient un repos normal. Mais au contraire ils ont plus de contraintes. Ils n'ont pas pu mettre la deuxième personne pour la ronde des compteurs.
- H. PERDRIAUD : A priori, ils sont à jour dans la maintenance, mais ils ont l'impression que le client demande encore davantage.
- C. MARCHAND : Que dit le contrat ?
- *Le Président : Nous ne disposons pas des paramètres permettant d'aborder ce débat dans cette réunion.*
- A. PEREIRA : L'analyse a été faite sereinement. Ils ont été réactifs et ont pris leur décision et c'est bien, mais c'est leur qualité de vie au travail qui en dépendait. Néanmoins, il manque quand même du monde pour honorer toutes les maintenances.
- *Le Président : Au niveau commercial, la contrepartie a été de rajouter un homme de plus.*
- A. PEREIRA : La charge de travail n'a pas diminué.

- V. AMIANT : On est passé à 9 personnes.
- A. PEREIRA : Quand nous nous sommes rencontrés, pour échanger avec les collègues sur la présentation du dossier de rachat de RTT la première fois, il y avait l'ordonnanceur (une femme) qui nous a évoqué qu'elle ne pouvait plus subvenir à cette charge dans l'état actuel du fonctionnement. Entre deux celle-ci a démissionné et son remplacement a été effectué. Ce collègue nous l'avons rencontré et nous a fait part qu'il a fait un Burn-out.
- V. AMAINT : Sur ce poste de travail, nous devons analyser la charge de travail et regarder ce qu'il conviendrait de faire
- A. PEREIRA : Ce poste est un poste à temps plein au vu de la quantité de tâches à gérer. Aussi aujourd'hui le responsable du site est plus serein car il n'est plus obligé de faire le planning chez lui le dimanche. C'était une situation explosive.
- H. PERDRIAUD : Le chef de site est plus serein, mais si on enlève tous les RTT et les congés, c'est forcément plus simple.
- V. AMIANT : Les conditions de travail s'améliorent, mais il reste encore le poste de dispatcheur à analyser.
- H. PERDRIAUD : Ce qui nous inquiète, c'est que cela fait 3 personnes ayant occupé ce poste, qui nous disent qu'il y a trop de boulot.

8 – Modalités d'annulation de la « DIGITALISATION »

- V. AMIANT : Les gens qui veulent se désinscrire doivent aller sur le site de DIGIPOST. Il faut que ce soit la personne concernée qui le fasse.
- *Le Président : Là aussi, quand on communique, il faut être 2. Le dispositif était clair, vous serez inscrit sauf si vous demandez le contraire. Quand on ne s'est pas manifesté, et bien on est inscrit. Pour se désinscrire, il faut alors passer par l'application.*
- H. PERDRIAUD : Il y a des personnes qui n'ont pas accès à leur boîte mail DALKIA et n'ont pas eu les informations.
- V. LE PENNUEN : Le mot de passe est accessible pendant un certain temps.
- V. AMIANT : Après, il faut qu'ils fassent une demande auprès de OASIS.

9 – Nouvelles dispositions concernant les primes de panier, avenant et date de remise

- V. AMIANT : Je vais vous envoyer le fichier aujourd'hui.
- H. PERDRIAUD : On intervient sur certains sites pour expliquer les paniers.

- *Le Président : Les règles définies l'ont été au niveau national. Elles seront les mêmes pour tous à conditions de travail équivalentes.*
- V. AMIANT : On va vous envoyer le fichier. Il est évolutif évidemment. S'il y a des situations individuelles qui doivent être corrigées, on corrigera. Les avenants aux contrats sont en train d'être rédigés.
- *Le Président : Pourquoi un avenant au contrat ? Parce que nous entendons que les choses soient claires. Il y aura envoi d'un avenant que lorsqu'il y a rachat total ou partiel des paniers.*

Présentation en séance

- V. AMIANT : A partir de la paie du mois d'avril, il n'y a plus de paniers « ancienne règle ».
- H. PERDRIAUD : La FREP de ce mois-ci, il y a des paniers ?
- *Le Président : Oui, en mars on continue comme avant et à partir du 1^{er} avril on s'aligne tous sur les nouvelles dispositions arrêtées au niveau national. Donc s'il y a eu une incompréhension sur le paiement des paniers de mars, nous pourrions régulariser. Par contre, il n'est pas question que l'on n'applique pas les règles à partir du mois d'avril.*
- V. AMIANT : Tous ceux qui sont à taux plein n'ont pas de courriers.
- A. PEREIRA : Est-ce que l'on pourrait avoir une copie de ces avenants aux contrats ?
- *Le Président : Oui, bien entendu.*
- V. AMIANT : Les avenants seront envoyés aux managers qui devront les remettre aux salariés et indiquer que la règle s'applique à compter du 1^{er} avril.
- *Le Président : Sur la base de données Excel, vous aurez la situation de chaque salarié.*

10 – Suite à la présentation du contrat CNPE, pouvez-vous nous remettre une copie de la note de service de Mme SCHREIBER ?

- *Le Président : Il s'agit d'un document interne non diffusable. Pour autant, je pense que la DRH n'est pas opposée à discuter de ce sujet pour une plus grande harmonisation des pratiques.*
- B. PRIEUR : On doit faire une réunion sur le nucléaire au mois de juin et faire une harmonisation des choses.
- *Le Président : Cela ne pourra qu'aller dans le bon sens.*

- H. PERDRIAUD : La présentation que l'on a eue sur les CNPE le mois dernier est-elle toujours valable ?
- *Le Président : Oui. Nous allons démarrer en avril.*
- B. PRIEUR : On a fait la même chose sur les diésélistes. On doit pouvoir faire la même chose pour ça.
- *Le Président : Il faut que l'on ait un cadre commun servant de référentiel à toutes les Régions.*

11 – Infos CE

- a) Point sur le séjour à LISBONNE**
- b) Point sur les dossiers de la « BEAUVALBOX »**
- c) Intervention Expert-Comptable**
- d) Demande de don exceptionnel**

- A. PEREIRA : Vous avez tous été informés que la nouvelle page d'accueil du site du CE a été activée. Rien n'a changé, le mode d'accès a été conservé avec le même identifiant et mot de passe d'avant. La nouvelle page est plus attractive et plus facile d'accès pour aller sur les divers thèmes que propose le site.

a) Point sur le séjour à LISBONNE

- A. PEREIRA : Enfin, nos 14 participants partiront à Lisbonne. Il y a eu plusieurs contrariétés, mais finalement le voyage a été validé et bientôt, nous recevrons tous les éléments pour finaliser leur départ.
- C. DAHYOT : Je croyais que tout était bouclé, billets d'avion, etc. et il y avait l'histoire qu'il fallait répondre vite et il n'y avait personne au bureau du CE pendant cette semaine qui tombait pendant les vacances.
- A. PEREIRA : J'ai fait en sorte d'être disponible, et surveiller la boîte mail et mon téléphone aussi.

b) Points sur les dossiers de la « BEAUVALBOX »

- A. PEREIRA : 38 Beauvalbox ont été souscrites. Cela a pas mal fonctionné. Nous allons les commander cette semaine.
- M. BOURDILLEL : Ils vont vendre des quantités industrielles de box du fait des vacances.
- A. PEREIRA : Pour ceux qui en ont fait la demande, ils recevront leur box. Nous avons fait appel à MEYCLUB pour l'achat des box, afin que cela soit plus rapide.

- M. ZOUAOUI : Pour les vacances de Pâques, cela fait un peu court.
- V. LE PENNUEN : Nous ne pouvions pas faire avant les Beauvalbox car nous n'avions pas retourné tous les dossiers.

c) Intervention Expert-Comptable

- A. PEREIRA : Il conviendrait de mettre à l'ordre du jour, le mois prochain, l'intervention de notre Expert-Comptable qui souhaite nous faire la présentation des comptes et demande à intervenir à partir de 10 h 00.
- *Le Président : Je sais que Monsieur GUIBLIN souhaiterait venir vous saluer, mais les contraintes de l'agenda restent ce qu'elles sont.*

d) Demande de don exceptionnel

- A. PEREIRA : C'est un dossier soulevé par un membre de l'instance et qui concerne un don. J'ai demandé le montage d'un dossier « béton » avec tous les éléments indispensables. La commission se doit d'être vigilante quant à la lecture du dossier et elle doit aussi tenir compte des critères exigés par rapport à l'URSSAF. Le dossier nous a été présenté il y a 4 / 5 jours. Il y a encore des éléments qui manquent. Trois des membres de la commission se sont réunis, afin de pouvoir déterminer les tenants et les aboutissants. A la lecture des premières pages, j'ai estimé que ce dossier demandait une attention particulière. Mais nous avons des critères importants ou nous ne pouvons pas passer à côté. Nous sommes d'accord sur le principe, et le CE est pour, à mon sens.
- B. PRIEUR : Il manque quoi ?
- A. PEREIRA : Le dossier est suffisamment douloureux pour que ce salarié-là, nous y jetions un regard particulier. Ce dossier a été remonté par sa hiérarchie, mais nous sommes néanmoins soumis à certains critères.
- *Le Président : Est-ce que vous êtes d'accord ou pas, sous réserve de disposer des pièces manquantes ?*
- A. PEREIRA : Il n'y a pas que des pièces de dossier. Cette personne-là a besoin, pas seulement d'un appui financier, mais surtout besoin d'être suivie socialement. Aujourd'hui, c'est reculer pour mieux sauter. Il faut qu'elle soit aidée par une assistante sociale car elle est dans l'incapacité de gérer son budget.
- B. PRIEUR : Elle est dans une situation où aujourd'hui ses dépenses sont supérieures à ses revenus.
- A. PEREIRA : On m'a informé que cela fait 25 ans que ça dure.
- B. PRIEUR : Il n'a plus d'électricité, plus d'eau...

- *Le Président : Le débat que vous tenez en séance est pour moi incompréhensible. Soit vous vous mettez d'accord sur la trajectoire à suivre en préparatoire et nous pourrons délibérer en réunion plénière, soit l'instruction du dossier doit être poursuivie. Si vous pensez que l'entreprise peut être utile, nous serons à votre disposition pour en parler.*
- B. PRIEUR : Je pense qu'il faut que l'on se voie. Il faut l'aider par le biais d'une assistante sociale. Aujourd'hui, il faudrait essayer de sauver son patrimoine qu'il ne peut plus entretenir aujourd'hui. Il y a déjà eu des huissiers qui sont passés. Il y a une vraie situation d'urgence. Après, je pense qu'il faut que l'on se voie. Pour moi, le dossier ne sera pas réglé aujourd'hui.
- *Le Président : Si vous estimez nécessaire de nous en parler, faites-le.*
- A. PEREIRA : Les 2 documents que nous avons, ce sont des rappels d'eau et d'électricité impayés, mais pas des factures, afin d'être en règle avec l'URSSAF il nous est indispensable d'avoir les factures. J'ai demandé à Charlène de s'en charger.
- *Le Président : Je vous rappelle que la Direction reste à l'écoute des difficultés de ce salarié.*
- H. PERDRIAUD : Tu nous disais hier que tu aurais voulu que l'on ait les pièces totales et demander à l'entreprise d'aider cette personne le temps que l'on ait les pièces.
- *Le Président : Le mieux, c'est que vous demandiez un rdv à Elisabeth Maire, qui sera de bon conseil, et pourra ensuite m'en parler.*

12 – Questions diverses

Pas de questions diverses.

PROCHAINES RÉUNIONS

VENDREDI 27 AVRIL 2018 A TOURS

MERCREDI 30 MAI 2018 A TOURS (au lieu du 31/05/2018)

MERCREDI 20 JUIN 2018 A TOURS (au lieu du 28/06/2018)

JEUDI 26 JUILLET 2018 A TOURS

MARDI 4 SEPTEMBRE 2018

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018

MERCREDI 31 OCTOBRE 2018

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

VENDREDI 21 DECEMBRE 2018